



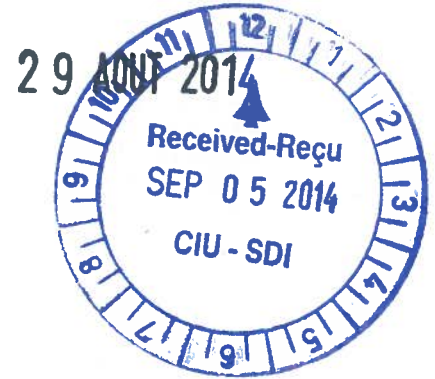
Canada Border Services Agency    Agence des services frontaliers du Canada

President    Président

Ottawa, Canada  
K1A 0L8

Monsieur Jean-Pierre Fortin  
Président national  
Syndicat des douanes et de l'immigration  
1741, promenade Woodward  
Ottawa (Ontario)  
K2C 0P9

Monsieur,



J'ai bien reçu votre lettre du 25 août 2014 concernant la suspension d'agents des services frontaliers à Emerson, au Manitoba. Sachez que je partage vos sentiments relativement à l'importance du dossier.

Comme vous le savez, les employés de l'Agence des services frontaliers du Canada peuvent se prévaloir de nombreux recours transparents mis à leur disposition pour assurer le respect de leurs droits afin de contester les mesures disciplinaires prises à leur endroit. Ainsi, il serait mal avisé d'intervenir pendant que le processus de recours indépendant suit son cours.

Mme Camille Therriault-Power, vice-présidente de la Direction générale des ressources humaines, vous contactera pour discuter des moyens à prendre pour accélérer la procédure de règlement des griefs afin que les arguments et les préoccupations des agents soient entendus dès que possible.

M. Martin Bolduc, vice-président de la Direction générale des opérations, vous contactera pour discuter de vos préoccupations relativement à l'application de l'alinéa 129(b) du *Code criminel*.

Je leur ai demandé d'entrer en contact avec vous avant la fin du mois de septembre 2014.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Luc Portelance